

# **RÈGLEMENT DU GRAND PRIX DIVERSITE ET INCLUSION 2025**

Paris, le 27 mars 2025

### **ORGANISATEUR:**

Le Grand Prix Diversité et Inclusion a été créé et est organisé par la société **AFL DIVERSITY** dont le siège social est situé au 43 rue Crozatier Paris 12e, dirigée par Adrien et Fabien Figula Letort, sous le siret 894 877 315 00024.

# MISSION DU GRAND PRIX DIVERSITÉ ET INCLUSION:

Encourager la diversité et l'inclusion au sein des organisations (entreprises, collectivités, institutions et associations) en mettant en lumière les meilleures initiatives pour inspirer le plus grand nombre.

Désigner et récompenser chaque année les meilleures actions mises en place au sein des organisations en France.

Valoriser l'impact, l'audace et la mise en place de projets innovants sur les sujets Diversité et inclusion dans les organisations.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

Les candidatures sont gratuites et ouvertes du 27 mars au 30 juin 2025 à minuit.

### 2 grandes catégories dans les Prix décernés cette année.

#### 1. Prix pour les entreprises, collectivités et institutions :

Peuvent participer au Grand Prix, toutes les entreprises, collectivités ou institutions ayant déployé une initiative inclusive entre le **01**<sup>er</sup> **janvier 2022** et le **30 juin 2025** ayant pour but de favoriser la diversité et inclusion au sein de leurs organisations en France (à destination de leurs salariés, agents, étudiants ou administrés), et bénéficiant de **résultats probants**.

Le projet peut avoir été créé avant 2022, mais doit être toujours opérationnel sur la période **du 01**<sup>er</sup> **janvier 2022 au 30 juin 2025,** à noter que l'impact et les résultats prendront une place importante dans la notation du Jury. Seuls les résultats du périmètre France seront mis en avant dans cette candidature.

La catégorie Collectivité et Institutions intègre également les organisations du type fédération professionnelle, ministère ou encore établissement d'enseignement supérieur.

NB: Cette catégorie de Prix Entreprises, Collectivités et Institutions récompense les organisations qui œuvrent pour la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de leurs équipes (salariés et agents). Un porteur de solutions pour plus de diversité et d'inclusion dans d'autres organisations (ex: cabinet de conseil en Diversité, Organisme de Formation ou encore cabinet de recrutement inclusif...) ne sont pas éligibles au Grand Prix 2025.

#### 2. Prix pour les Associations et Fondations qui oeuvrent dans le monde professionnel :

Un **Prix Association / Fondation** sera décerné, il récompensera une association ou fondation qui œuvre pour l'inclusion et la diversité dans le monde professionnel. Peuvent candidater à ce Prix, toutes les associations et fondations ayant déployé une initiative entre le **01**<sup>er</sup> **janvier 2022** et le **30 juin 2025** pour favoriser la diversité et inclusion **dans le monde professionnel uniquement.** 

Le projet/action peut avoir été créé avant 2022, mais doit être toujours opérationnel sur la période **du 01**<sup>er</sup> **janvier 2022 au 30 juin 2025,** à noter que l'impact et les résultats prendront une place importante dans la notation du Jury.

Exemple : Lauréat du Prix Association 2024 - Association VETA, Vivre Et Travailler Autrement dont la mission est de favoriser l'autonomie d'adultes autistes dans le monde professionnel.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site : www.grandprixdiversiteinclusion.fr.

Chaque candidat devra répondre au questionnaire de participation en ligne et remettre à l'organisateur les documents complémentaires demandés (visuel, vidéo, présentation, etc.) afin de permettre au jury d'évaluer les initiatives avec les informations nécessaires.

Chaque organisation (entreprise, collectivité, institution, association et fondation) ne peut soumettre **qu'une** seule initiative qui peut comporter plusieurs actions / projets.

Exemple : La politique Aidants de La Poste (Lauréat 2022) est une initiative qui comporte plusieurs actions : un guide, un accord d'entreprise, une formation, un fond de solidarité...

En validant sa candidature, le candidat accepte que son projet soit accessible en libre accès au grand public sur le site du Grand Prix Diversité et Inclusion et sur la plateforme de candidatures pour le comité de présélection et le Jury Officiel.

Les coordonnées et informations nominatives des entreprises et personnes responsables de la candidature ne seront pas divulguées au grand public.

### **DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

**Lundi 30 juin 2025 à 24h**. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après le 30 juin 2025.

## **5 CATÉGORIES**

Les organisations qui concourent au Grand Prix Diversité et Inclusion sont évaluées selon leur statut et leur taille :

- Catégorie ENTREPRISE de -1000 salariés en France
- Catégorie ENTREPRISE de 1000 à 5000 salariés en France
- Catégorie ENTREPRISE de +5000 salariés en France
- Catégorie COLLECTIVITÉ, INSTITUTION, ÉTABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE situés en France
- Catégorie ASSOCIATION ou FONDATION situées en France

## **JURY:**

Le jury est composé de dirigeants associatifs, représentants d'entreprises partenaires et institutionnels. Le jury se réunira mardi 23 septembre 2025 à l'issue d'une évaluation en ligne réalisée par le Comité de présélection (membres du jury, organisateurs, partenaires entreprises, associations et institutionnels) qui auront accès à la plateforme une fois les candidatures clôturées. Le jury désignera, en toute transparence, 1 Prix par catégorie ainsi que le Grand Prix du Jury 2025.

Les membres du jury s'abstiennent strictement de voter ou participer aux débats pour une catégorie dans laquelle leur entreprise ou organisation a été impliquée, de manière directe ou indirecte.

# **CRITÈRES DE NOTATION**

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger l'impact et les résultats des actions, leur pertinence et leur caractère innovant et audacieux.

## **ÉTAPES**

- Jeudi 27 mars 2025: ouverture des candidatures sur www.grandprixdiversiteinclusion.fr.
- Lundi 30 juin 2025 à 24h : clôture des candidatures.
- **Du 11 juillet au 31 aout 2025** : consultation et évaluation en ligne des candidatures par le Comité de présélection du Grand Prix Diversité et Inclusion 2025. C'est à l'organisateur que revient le choix des projets nommés (entre 3 et 8 par catégorie).
- Mardi 9 septembre 2025 : l'organisateur informe les porteurs des initiatives nommées, ainsi que les candidats qui ne sont pas retenus.
- Du 9 au 16 septembre 2025 : il sera demandé aux porteurs des initiatives nommées de compléter leur dossier par une vidéo « pitch en 2 minutes au Jury » qui sera partagée avec les membres du Jury.
- Mardi 23 septembre 2025 : délibération du Jury pour désigner le lauréat gagnant de chaque catégorie parmi les projets nommés. Le vote s'effectue grâce à une grille de notation et un débat entre les membres du Jury (la liste des membres du Jury est disponible sur le site du Grand Prix Diversité et Inclusion).
- Mardi 14 octobre 2025 : cérémonie de remise des Prix dans le Grand Auditorium de TF1, retransmise en direct sur le site <u>www.grandprixdiversiteinclusion.fr</u>.

## **PROMOTION DES RÉSULTATS**

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les projets primés dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix Diversité & Inclusion 2025. Cette soirée de remise de prix se tiendra le mardi 14 octobre dans le Grand Auditorium de TF1, en présence des professionnels du secteur. La capacité de l'espace ne permet pas à l'organisateur d'accueillir tous les candidats, ce dernier informera les personnes conviées à la cérémonie par e-mail.

L'événement sera retransmis en direct sur Youtube via le site <u>www.grandprixdiversiteinclusion.fr</u> afin de permettre à tous les candidats de participer à la cérémonie. Le replay sera également disponible sur le site du Grand Prix ainsi que le détail des projets de tous les lauréats.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction « Grand Prix Diversité & Inclusion 2025 ». Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de l'organisation lauréate (rapport d'activité, publicité, présentation, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...) en spécifiant systématiquement le projet lauréat.

Les candidats non finalistes n'ont pas la possibilité de communiquer sur leur participation au Grand Prix Diversité et Inclusion 2025. Seuls les candidats nommés et lauréats peuvent le faire.

### **FRAIS DE DOSSIER**

L'inscription au Grand Prix Diversité et Inclusion est gratuite et sans aucune obligation d'achat.

**CONTACT**: GrandPrix@afldiversity.com